Logo CFDT

[ORANGE] COMITE NATIONAL DE PREVENTION DU STRESS : UNE DIRECTION BRUTALE, TIMOREE ET IRRESPONSABLE.

Le 17 septembre dernier, la Direction a partagé avec les salariés du Groupe les trois nouvelles Valeurs piliers de la culture Orange. La Fonction Ressources Humaines devrait être exemplaire dans l'application de ces valeurs. Le moins que l'on puisse en dire, c'est que nous sommes encore loin du compte...

ATTENTIONNÉE OU BRUTALE ?

La Direction des Ressources Humaines Groupe a brusquement souhaité reporter l'enquête « Stress et Conditions de Travail » du Groupe en France. Celle-ci devait être lancée en novembre 2024. Mais le DRH du Groupe, M. Vincent LECERF, totalement indifférent au travail réalisé par le Comité National de Prévention du Stress (et son expert) pour initier cette nouvelle enquête, a semble-t-il pris la décision de la repousser, sans demander un quelconque avis à qui que ce soit.

Notre Directrice Générale, Mme Christel Heydemann souhaite pourtant que les différentes directions d'Orange soient « attentionnées aux parties prenantes ». La CFDT dénonce cette tentative de passage en force du DRH Groupe.

AUDACIEUSE OU TIMORÉE ?

La DRH Groupe souhaite lancer immédiatement ses « ateliers culture » (comprenez les ateliers de la nouvelle culture Groupe) et son sondage rebaptisé en 2024 « Voice Up » pour mesurer l'adhésion des salariés à la stratégie d'Orange. L'enquête du CNPS, évaluant l'état de santé et les conditions de travail des salariés ferait sans doute « tâche » sur la toile du « management par les valeurs » souhaité par Mme Heydemann. Cette enquête serait donc reportée à une date inconnue...

RESPONSABLE OU IRRESPONSABLE ?

La Directrice Générale souhaite qu'Orange tienne ses engagements. Mais pourquoi cela ne s'impose- t-il pas à la DRH Groupe ? L'accord signé par la direction et les Organisations Syndicales, qui instaure le CNPS, impose l'organisation d'une enquête « Stress et Conditions de Travail » tous les trois ans. Or, la dernière s'est tenue en 2021. La nouvelle devrait donc être lancée en 2024 ! C'est ce qui était prévu, la CFDT exige donc que le DRH Groupe tienne ses engagements.

La CFDT demande l'application par la direction de l'accord qu'elle a signé sur l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux.

burn out
Documents
Comité national de prévention du stress : une direction brutale, timorée et irresponsable